***Termes de Référence***

**ENQUETE SUR LA TRANSITION DE L’ECOLE VERS LA VIE ACTIVE (ETVA) POUR LES JEUNES DUBENINEN 2012**

1. **Situation**

C’est un fait reconnu que l’emploi des jeunes est une condition préalable et nécessaire à l’éradication du chômage et au développement durable. Sur tous les continents, les données nous montrent que les jeunes sont plus exposés au chômage et que la qualité de leur emploi est moindre que les autres catégories d’âge. L’incapacité à trouver un emploi décent pour les jeunes femmes et hommes tend à avoir des effets durables sur leurs habitudes de travail et les revenus au cours de leur parcours de vie.

Identifier la nature et l’étendue des défis relatifs à l’emploi des jeunes au niveau des pays est une condition préalable pour formuler des politiques d’emploi intégrés et des programmes d’intervention basés sur des faits. Avec des informations détaillées sur les endroits où les blocages existent et empêchent la création en nombre suffisant d’emplois pour absorber les jeunes générations entrant sur le marché du travail, les gouvernements seront mieux préparés pour concevoir de manière efficace des politiques d’emploi. Faciliter et améliorer la transition vers la vie active (ou du travail vers l’école pour les jeunes engagés auparavant dans des travaux infantiles) est une condition préalable pour aider les jeunes à surmonter leurs difficultés à trouver et à maintenir des emplois décents.

**1.1. Pourquoi se concentrer sur l’emploi des jeunes?**

Le chômage des jeunes et les situations dans lesquelles les jeunes renoncent à la recherche d'emploi ou de travail dans des conditions inadéquates engagent des coûts pour l'économie, la société ainsi que l'individu et sa famille. Un manque de travail décent, s'il est vécu à un âge précoce, risque de compromettre les perspectives d'une personne en termes d'emploi futur et conduit souvent à des comportements inappropriés au travail qui durent toute la vie. Il existe un lien établi entre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale. Une incapacité à trouver un emploi crée un sentiment d'inutilité et d’oisiveté chez les jeunes qui peuvent conduire à la criminalité, au risque de problèmes de santé mentale, de violence, de conflits et à la prise de drogue. Les gains les plus évidents, en tirant le meilleur parti du potentiel productif des jeunes et en assurant la disponibilité d'emplois décents pour les jeunes, sont des gains personnels pour les jeunes eux-mêmes.

Le second avantage évident lié à l'exploitation du potentiel productif des jeunes sous-utilisés est d'ordre économique. L'oisiveté chez les jeunes peut couter très cher. Ils ne contribuent pas au bien-être économique du pays - bien au contraire. La perte de revenus chez les jeunes se traduit par un manque d'épargne ainsi qu'à un impact massif sur la demande globale. Certains jeunes, dans l’incapacité de gagner leurs propres revenus, doivent être soutenus financièrement par la famille, ce qui laisse moins de revenus pour les dépenses et les investissements au niveau des ménages. Les sociétés perdent leurs investissements dans l'éducation. Les gouvernements ne parviennent pas à recevoir de contributions aux régimes de sécurité sociale et sont contraints d'augmenter les dépenses sur les services curatifs, y compris sur le crime ou les efforts de prévention et de consommation de drogues, ainsi que sur les prestations relatives au chômage dans les pays où elles existent. Tout cela constitue une menace pour le potentiel de croissance et le développement des économies. Mettre l'accent sur la jeunesse, par conséquent, fait sens pour un pays d'un point de vue du coût-bénéfice. Les jeunes peuvent manquer d'expérience mais ils ont tendance à être très motivés et capables d'offrir de nouvelles idées. Ils sont les moteurs du développement économique dans un pays. Renoncer à ce potentiel est un gâchis économique.

**1.2 Enquêtes sur la Transition vers la Vie Active**

Les restrictions actuelles en matière d'information sur le marché du travail ont conduit à une situation dans laquelle la question de savoir pourquoi la transition vers la vie active des jeunes est aujourd'hui un processus long et difficile qui n'a pas encore été traité et analysée de façon satisfaisante. Dans le même temps, le but d'améliorer la transition des jeunes est parmi les priorités politiques d'un nombre croissant de pays. En réponse à ce manque d'information évident, le BIT a élaboré l'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA ou SWTS en anglais). L’ETVA est composée de deux enquêtes: l'une pour les jeunes et l'autre pour les entreprises. L'approche à deux volets permet de générer un grand nombre de données sur les caractéristiques du marché du travail, le lien entre les jeunes et celui-ci, ainsi que sur les entreprises qui pourraient intégrer les nouvelles générations d’actifs. Les données en elle-même ne sont pas uniques, même si elles tendent à être plus complètes qu'une enquête-emploi classique auprès des ménages. Ce qui est unique sur l’ETVA est 1) l'élaboration d'indicateurs qui définissent les étapes de la transition et la qualité de la transition et 2) l'application du «travail décent» comme un concept qui peut être intégré dans le cadre de l'analyse construite autour des ETVA.

Le cadre analytique associé à l’ETVA permet à l'utilisateur d'évaluer dans un premier temps les caractéristiques des jeunes qui sont soit encore à l'école, soit salarié ou non salarié, soit chômeur ou soit à l'extérieur de la population active pour des raisons autres que des études à temps plein. Puis les résultats de l’enquête sont utilisées pour estimer: 1) le nombre de jeunes qui ont terminé leur transition vers un emploi stable ou satisfaisant 2) ceux qui sont encore en transition, et 3) le nombre de jeunes qui n'ont pas encore commencé leur transition soit parce qu'ils sont encore à l'école soit parce qu’ils sont en dehors du marché du travail sans vouloir y entrer à l'avenir.

L’ETVA répond à un certain nombre d’objectifs. Tout d'abord, elle détecte les caractéristiques individuelles de chaque jeune qui déterminent ses possibles désavantages sur le marché du travail. Ceci est essentiel vis-à-vis de l'élaboration de réponses politiques visant à empêcher l'émergence de facteurs de risques ainsi que des mesures pour remédier à ces facteurs qui affectent négativement la transition vers le travail décent. Deuxièmement, elle identifie les caractéristiques de la demande de travail des jeunes qui aident à déterminer les possibles incompatibilités entre la formation de ces derniers et la réalité du marché du travail. Des interventions politiques peuvent alors être entreprises. Troisièmement, dans les pays où le système d'information du marché du travail n'est pas développé, il sert comme un instrument pour générer des données fiables pour l'élaboration des politiques et pour le suivi des progrès vers la réalisation de l'OMD 1. Dans les pays dotés d'un système raisonnablement développé d’information sur le marché du travail, l'enquête permet de faire la lumière sur les zones habituellement non capturées par les enquêtes auprès des ménages, telles que la situation des jeunes au travail, les salaires et les revenus, l'engagement dans l'économie informelle, l'accès aux produits financiers et les difficultés rencontrées par les jeunes dans la gestion de leur entreprise. Enfin, elle fournit des informations aux gouvernements, aux partenaires sociaux et la communauté des donateurs sur les zones d'emploi des jeunes qui nécessitent une attention urgente.

**1.3 Concepts et définitions**

Définir la transition vers la vie active est une question qui nécessite une attention particulière car la définition va déterminer l'interprétation. La plupart des études définissent la transition comme la durée de temps entre la sortie du système éducatif (soit à l'obtention du diplôme ou lors d’une sortie anticipée sans ce dernier) et le début d’un premier emploi stable. Mais qu’est-ce que l’on entend exactement par «emploi stable»? La définition du terme et la mesure ultérieure de la transition varient d'une étude à l'autre et d'un pays à l'autre. Certaines études prennent comme point final le début du premier emploi dans n'importe quel emploi et d'autres appliquent des éléments qualitatifs tels que le premier emploi stable (mesuré par le type de contrat).

L’ETVA telle qu’elle est définie par le BIT est plus stricte que la définition habituelle de l'«emploi stable». En partant du principe qu'une personne n'a pas « transité » jusqu'à ce qu’elle s'installe dans un emploi qui répond à un critère très basic de travail «décent», à savoir une durée dans le temps qui puisse fournir au travailleur un sentiment de sécurité (par exemple, un contrat à durée indéterminée), ou un emploi dans lequel le travailleur se sent personnellement satisfait, le BIT introduit un nouvel élément qualitatif dans la définition standard de la transition vers la vie active.

**2. Objectifs de l’ETVA au Bénin**

Dans le cadre du projet BIT-Fondation MasterCard "Work4Youth", la Direction Générale de l’Institut Nationalde la Statistique et de l’Analyse Economique (INSAE) du Bénin entreprendra une enquête ETVA pour recueillir et analyser les informations sur les différents défis qui influent sur les jeunes hommes et femmes alors qu'ils effectuent leur transition vers la vie active. Une attention particulière sera notamment accordée aux différences entre les sexes dans ce processus. La présentation et la diffusion des informations comprendront un rapport national et un atelier national qui contribueront directement à influer sur l'élaboration des politiques et des programmes relatifs à l’emploi des jeunes.

La plupart des Instituts Statistiques Nationaux exécutent des enquêtes annuelles à partir desquelles des statistiques sur les jeunes âgés de 15 à 29 ans peuvent être calculées mais les tableaux sont généralement préparés seulement pour des indicateurs standards tels que le taux d'activité, le ratio emploi-population et le taux de chômage. Bien que certains indicateurs supplémentaires puissent généralement être préparés à partir de séries de données existantes (par exemple, le statut dans l'emploi des jeunes et le taux de chômage des jeunes par niveau de scolarité), il reste presque toujours un déficit d'information dans le domaine de la transition des jeunes vers la vie active et une incapacité à déterminer les caractéristiques des jeunes qui ont eu une transition plus «facile». L’ETVA devrait combler cette lacune.

**3. Questions techniques**

3.1 Application de normes statistiques internationales

Les normes internationales en matière d’application des résolutions et directives adoptées par la Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) doivent être appliquées dans la mesure du possible pour l'élaboration des concepts et définitions inhérents à l’ETVA 2012. Ces instruments fournissent des directives détaillées sur les cadres conceptuels, les définitions opérationnelles et les méthodes de mesure pour produire et diffuser les différentes statistiques du travail. Leur but est de fournir les guides nécessaires aux pays qui souhaitent élaborer ou réviser leurs programmes nationaux sur les statistiques du travail ainsi que pour améliorer la comparabilité internationale.

**3.2 Mise en œuvre, conception de l'échantillon et niveaux des estimations ventilées**

L’ETVA sera exécutée avec l’INSAE et sera basée sur le plan de sondage disponible le plus récent. La taille de l'échantillon sera équivalente à 4'000 ménages. Toutes les personnes âgées entre 15 et 29 ans dans le ménage seront interrogées avec le questionnaire de l’ETVA. Le niveau de désagrégation requis pour les ETVA est par sexe et par zone géographique générale (rural / urbain).

L’ETVA 2012 vise à fournir, dans la mesure du possible, des estimations fiables sur les statistiques du travail des jeunes, y compris les étapes de la transition, détaillées dans l’Annexe I. Les estimations doivent être vérifiées pour éviter les erreurs d'échantillonnage.

L’INSAE adaptera le questionnaire ETVA et concevra un manuel pour les enquêteurs en collaboration avec l’équipe « Work4Youth » du BIT.

**4. Principaux objectifs prévus dans le cadre de l’enquête**

1. L’INSAE mettra en œuvre l’ETVA en octobre-novembre 2012, avec un échantillon de 4’000 ménages, en utilisant un échantillon représentatif de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans.
2. L’INSAE mettra en œuvre l’Enquête Entreprises en 2012, avec un échantillon de 750 entreprises.
3. L’INSAE doit fournir des estimations pour les tables à inclure dans le rapport sur la transition des jeunes de l'école vers la vie active au Bénin ventilé au niveau géographique (rural-urbain) et par sexe, selon l'erreur d'échantillonnage appropriée, tel que décrit dans l'Annexe I.
4. La base de données complète de l'enquête 2012 avec la documentation doit être fournie gratuitement par l’INSAE au BIT pour faciliter les recherches ultérieures. L’INSAE se réserve le droit de garder sa propre copie de l’ensemble de la base de données brute.
5. L’INSAE rédigera le rapport d’analyse, “Transition de l’école vers la vie active des jeunes au Bénin”, selon le modèle fourni par le BIT.

**5. Description des tâches**

Plus précisément, l’INSAE sera amenée à entreprendre les tâches suivantes dans le cadre de l’ETVA 2012:

1. En consultation avec le BIT, l’INSAE doit adapter la méthodologie de l’ETVA, telle qu’elle est décrite dans le guide du BIT *School-to-work transition survey: A methodological guide* (Genève, BIT, 2009), basée sur un minimum de 3,000 jeunes au sein de l’échantillon de 4’000 ménages, en utilisant un échantillon représentatif de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans, et 750 entreprises.
2. En consultation avec le BIT, l’INSAE doit élaborer la base de sondage et la conception de l'enquête. En outre, le questionnaire sera révisé, les listes des ménages et le manuel de formation pour les superviseurs et les enquêteurs seront élaborés pour faciliter et assurer l'harmonisation de la collecte des données ainsi que le travail de traitement des données. Certaines questions du questionnaire seront mises à l'essai au cours du 24 au 26 septembre 2012 et seront révisées selon les retours reçus. Les questions jugées sensibles dans le contexte national pourront être révisées avec le BIT pour une éventuelle suppression.
3. Avec l’assistance du BIT, l’INSAE doit adapter le plan de tabulation fourni par le BIT pour préparer l’analyse des données.
4. Des dispositions appropriées doivent être mises en œuvre pour la formation des coordinateurs, des superviseurs et des enquêteurs qui doivent être engagés pour l'activité de collecte de données de l'enquête. L’INSAE doit impliquer le BIT dans cette formation, mais la participation du BIT à la formation sera payée par le BIT.
5. L’INSAE doit garder le BIT informée de manière régulière sur la situation et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des enquêtes.

**Livrables :**

1. Une copie (i) du questionnaire ETVA adapté et (ii) du manuel de formation doit être soumise par l’INSAE au BIT pour le **14 septembre 2012**.
2. L’INSAE doit fournir au BIT (i) le rapport de synthèse sur l’enquête pilote concernant les questions sélectionnés de l'enquête, (ii) le questionnaire finalisé et le manueld’utilisation pour les enquêteurs, et (iii) un rapport sur les résultats de l'atelier de formation pour les coordinateurs, les superviseurs et les enquêteurs, ainsi que des informations sur l'état des préparatifs pour les opérations de terrain concernant la collecte des données de l'enquête, pour le **19 octobre 2012**.
3. L’INSAE doit fournir au BIT (i) un rapport à mi-parcours sur les 2 premières semaines de collecte de données et les difficultés rencontrées dans le processus, et (ii) les plans de tabulation pour le rapport final (avec le soutien du BIT), pour la **semaine du 12 au 16 novembre 2012.**
4. L’INSAE doit prendre les dispositions nécessaires pour l'édition et le codage des questionnaires, la saisie des données, le nettoyage des données, le traitement des données et la préparation des tableaux selon les plans de tabulation approuvés. Le traitement des données pour la production de tableaux doit être complété par l’INSAE pour le **14 décembre 2012**. Les tableaux en format Excel seront fournis au BIT à la semaine du **17 au 21 décembre 2012**.
5. L’INSAE doit préparer une première version du rapport en français sur les résultats de l’ETVA 2012, en suivant la structure décrite dans le Module 5 de *BIT Enquête sur la transition de l’école vers la vie active : Un guide méthodologique (Genève, BIT, 2009),* et le soumettre au BIT pour le **31 décembre 2012.**
6. L’INSAE doit fournir au BIT deux copies de la base de données brute (anonymisées) avec la documentation nécessaire pour le **31 décembre 2012**.
7. L’INSAE doit finaliser le rapport sur l’ETVA 2012 en prenant en compte les commentaires du BIT pour le **31 janvier 2013**.

**6. Compétences Professionnelles et Expériences**

 Le Contractant (l'agence / l’organisation nationale de la statistique) devrait être engagé en premier lieu dans le travail de collecte de données au niveau national, le traitement, la compilation, l'analyse et la diffusion des données statistiques. Il doit avoir plusieurs années d'expérience dans chacune de ces tâches liées à un large éventail de statistiques économiques et sociales. Le Contractant doit avoir établi des bureaux dans tout le pays avec un personnel qualifié techniquement dans les statistiques du travail. Le Contractant doit également avoir une bonne connaissance des normes internationales en matière de statistiques du travail et de l'expérience dans l'organisation et la mise en œuvre des enquêtes par sondage dans tout le pays, y compris dans la rédaction de rapports sur les données collectées. Une expérience préalable sur les statistiques concernant la population active et la collecte et l’analyse de données est également nécessaire.

**7. Modalités de financement**

Le budget global de l’ETVA 2012 sera de US$ quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt six dollars des Etats-Unis (US Dollars 99,926).

Les paiements seront effectués de la manière suivante:

1. US$ 10,000 pour le défraiement partiel des coûts devant être engagés dans la préparation du plan de sondage, la mise en œuvre sur le terrain du test pilote et à titre d'acompte après réception par le BIT du contrat contresigné par l’INSAE;
2. US$ 35,000 dès la réception par le BIT des documents envoyés par l’INSAE des livrables décrits dans la **Tâche 6** (une copie du questionnaire ETVA adapté et du manuel de formation);
3. US$ 19,926 dès réception par le BIT en provenance de l’INSAE des livrables décrits dans la **Tâche 7** (i) le rapport de synthèse sur l’enquête pilote concernant les questions sélectionnés de l'enquête, (ii) le questionnaire finalisé et le manuel d’utilisation pour les enquêteurs, et (iii) un rapport sur les résultats de l'atelier de formation pour les coordinateurs, les superviseurs et les enquêteurs, ainsi que des informations sur l'état des préparatifs pour les opérations de terrain concernant la collecte des données de l'enquête);
4. US$ 15,000 dès réception par le BIT en provenance de l’INSAE des livrables décrits dans la **Tâche 8** (i) un rapport à mi-parcours sur les 2 premières semaines de collecte de données et les difficultés rencontrées dans le processus, et (ii) les plans de tabulation pour le rapport final ;
5. US$ 10,000 dès réception par le BIT des tableaux préparés par l’INSAE selon le plan de tabulation (**Tâche 9**), la première version du rapport (**Tâche 10**) et deux copies de la base de données brute (anonymisées) avec la documentation (**Tâche 11**) ;
6. US$ 10,000 pour le paiement final à l'achèvement des travaux par l’INSAE, à la satisfaction du BIT.

**8. Durée**

Les activités décrites dans ces Termes de Référence commenceront le 10 septembre 2012 et doivent être complétées au plus tard le 31 janvier 2013.

**9. Moyens de communication**

 Les communications écrites pour le BIT de la part du Contractant sur les questions techniques devront être adressées à:

 Mme. Sara Elder

 Spécialiste en Recherche et Coordinatrice du Projet « Work4Youth »

 Programme sur l’Emploi des Jeunes (Bureau 8-22)

 Bureau International du Travail

 4, Route des Morillons

 CH-1211 Genève 22, Suisse

 E-mail:elder@ilo.org

 Avec une copie à: Mme.Paula Miguel [miguelp@ilo.org]

 Mme. Elder est responsable de faire suivre toutes les communications pour le BIT du Contractant sur les affaires techniques auxpersonnes concernées dans les bureaux du BIT, et d'assurer une réponse par le BIT auContractant.

 Les communications écrites au Contractant du BIT sur toutes les questions doivent être adressées en premier lieu à:

 Mr. ADECHIAN Djabar Dine

 Directeur des Statistiques Sociales

 Institut National de la Statistique et de l’Analyse Economique

 Avenue Jean Paul II, Route de l’Aéroport

 01 BP 323 Cotonou

 Bénin

 E-mail :adechian\_dj@yahoo.fr

Avec une copie à: TOLLEGBE Appolinaire [tollegbe@yahoo.fr]

 Mr. ADECHIAN Djabar Dine est responsable de transmettre ces questions à l’attention de l’autorité compétente au sein de l’institution du Contractant, et de fournir la réponse au BIT.

**Annexe I Tableaux de sortie**

Il est important de noter que la liste des tableaux n'est pas destinée à être exhaustive ou obligatoire; les auteurs du rapport souhaiteront peut-être utiliser des tableaux de substitution. En outre, les rédacteurs de rapports doivent choisir parmi ceux-ci lesquels placer dans le texte et lesquels inclure dans une annexe. Le symbole \* est utilisé pour indiquer quelques tableaux qui doivent être générés à partir des sources non-ETVA (plus récente Enquête emploi, par exemple).

1. Principaux indicateurs économiques\*
2. La population en âge de travailler selon le niveau d'instruction et le sexe\*
3. Principaux indicateurs du marché de travail selon la localisation géographique et le sexe (La population active, l'emploi, le chômage (les nombres et les taux; la population totale en âge de travailler au niveau national))\*
4. La population ayant un emploi par secteur économique et sexe (national)\*
5. La population ayant un emploi par profession et sexe (national)\*
6. La population ayant un emploi par statut d’emploi et sexe\*
7. Distribution de l'échantillon selon certaines caractéristiques (le groupe d'âge, la localisation géographique, la situation matrimoniale, le niveau d'éducation et le statut d'activité actuel) et le sexe
8. Caractéristiques des ménages: taille moyenne des ménages et nombre de frères et sœurs selon la localisation géographique
9. Mobilité- Proportion des jeunes ayant quitté leur résidence d’origine pour une nouvelle résidence par raison de déménager et sexe
10. Principaux indicateurs du marché de travail des jeunes (La population active, l'emploi, le chômage, l’inactivité) et leur phase de transition selon le sexe
11. Le niveau d’instruction des jeunes selon le statut d’activité
12. Part des jeunes en décrochage scolaire et raison de quitter l'école / le système éducatif selon le sexe
13. La distribution des jeunes non scolarisés selon le statut d'activité (La population active, l'emploi, le chômage, l’inactivité) et le sexe
14. La distribution des jeunes non scolarisés et inactifs (NEET) selon la localisation géographique et le sexe
15. Le niveau d’éducation des parents des jeunes (distribution selon le niveau d'éducation des parents en % du total)
16. Le niveau d’éducation du répondant par rapport à ses parents
17. La distribution des jeunes selon le statut d'activité, le sexe la situation parentale
18. Les objectifs de vie des jeunes répondants par statut dans l’emploi actuel
19. Les jeunes ayant un emploi par secteur économique et sexe
20. Les jeunes ayant un emploi par profession et sexe
21. Les jeunes ayant un emploi par statut d’emploi et sexe
22. La part des jeunes employés dans l'emploi informel selon la localisation géographique et le sexe
23. Employé par type de contrat et moyenne des heures habituellement travaillées par semaine selon la localisation géographique et le sexe
24. La part des jeunes salariés ayant accès aux prestations ou droits selon le sexe
25. Travailleur indépendant par raison d’être travailleur indépendant et localisation géographique
26. Demandeurs d’emploi selon le niveau d’instruction et le sexe
27. Demandeurs d'emploi selon la durée de la recherche d'emploi et le sexe
28. Demandeurs d'emploi selon le type d'emploi recherché (regroupés selon le niveau de compétences générales requises) et le sexe
29. Demandeurs d'emploi par principaux obstacles pour trouver un emploi
30. Demandeurs d’emploi selon le revenu moyen du ménage et la localisation géographique
31. La répartition des chômeurs selon la définition assouplie par raisons de ne pas chercher un travail et sexe
32. Travailleurs découragés selon le niveau d'instruction et le sexe
33. Jeunes sous-employés par sexe
34. Proportion de jeunes chômeurs qui avaient refusé un emploi par raison du refus et sexe
35. Proportion de jeunes employés qui avaient refusé un emploi par raison du refus et sexe
36. Demandeurs d'emploi par type de recherche d'emploi et statut d’emploi (employé, chômeur)
37. Jeunes inactifs par raison d'inactivité et sexe
38. Jeunes inactifs par projets pour travailler dans l'avenir selon la localisation géographique et le sexe
39. Jeunes inactifs non-scolarisés selon l’emploi du temps et le sexe
40. Jeunes inactifs non-scolarisésselon les ressources financières et le sexe

*Etapes de la transition*

1. Répartition de la population des jeunes par phase de transition et sexe
2. Etape de transition par niveau d'éducation
3. La phase de transition selon certaines caractéristiques (le groupe d'âge, le sexe, la localisation géographique, le revenu moyen du ménage)
4. Jeunes qui n'ont pas encore commencé leur transition par sous-catégorie (à l'école ou inactif sans plans futurs pour travailler) et sexe
5. Jeunes en transition par sous-catégorie (chômeur, employé dans un emploi temporaire et non-satisfaisant, travailleur indépendant et insatisfait, inactif hors du système éducatif,ayant pour but de travailler plus tard) et sexe
6. Etape de transition de la jeunesse qui a commencé sa transition (transité et en transition) selon le sexe
7. Jeunes ayant transité par sous-catégorie (en emploi régulier et satisfaisant, en emploi régulier mais non-satisfaisant, en emploi temporaire mais satisfaisant, travailleur indépendant satisfait) et sexe
8. Jeunes en transition par sous-catégorie et méthode de recherche d'emploi
9. Jeunes en transition dans l'emploi temporaire ou non satisfaisant avec des plans pour changer d'emploi et par raison
10. Jeunes ayant transité par niveau d’instruction et sexe
11. Jeunes ayant transité par profession et sexe
12. Jeunes ayant transité par secteur économique et sexe
13. Jeunes ayant transitépar statut d’emploi et sexe
14. Jeunes ayant transité dans l’emploi informel selon la localisation géographique et le sexe
15. Jeunes ayant transité par méthode de recherche d’emploi
16. Durée moyenne de transition pour les jeunes ayant transité selon le niveau d’éducation et le sexe
17. Durée moyenne actuelle de transition pour les jeunes encore en transition selon le niveau d’éducation et le sexe
18. Indicateurs sur la phase de transition par sexe (le nombre moyen des activités intermédiaires dans la phase de transition, le nombre moyen et la durée moyenne des périodes de chômage dans la phase de transition, le nombre moyen et la durée moyenne des périodes d’emploi temporaire dans la phase de transition, le nombre moyen des périodes de travail indépendant dans la phase de transition, la part des transitions directes dans le groupe transité)

Autres tableaux possibles à inclure:

*Caractéristiques des jeunes*

1. Distribution des jeunes mariés par l'âge moyen du premier mariage
2. Distribution des jeunes selon la source des instruments financiers
3. Distribution des jeunes selon la source des services financiers
4. Proportion de jeunes chômeurs qui envisagent de se déplacer géographiquement pour trouver un emploi
5. Répartition des jeunes femmes non-étudiantes selon le statut d'activité
6. Part des jeunes travailleurs par appartenance à un syndicat
7. Distribution des jeunes travailleurs par taille d'entreprise
8. Distribution des jeunes travailleurs par revenu mensuel et caractéristiques
9. Distribution des jeunes travailleurs par durée dansla profession actuelle
10. Distribution des jeunes travailleurs par taux de demande d'emploi et taux d’entretien
11. Distribution des jeunes travailleurs enregistrés auprès des services publics de l'emploi (SPE) par type d'assistance reçu
12. Distribution des jeunes travailleurs qui ont un contrat par type de contrat
13. Distribution des jeunes travailleurs par niveau de satisfaction dans l'emploi actuel
14. Distribution des jeunes travailleurs par réception de formations professionnelles
15. Proportion de jeunes employés qui ont pris des mesures actives pour trouver un autre emploi
16. Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon certaines caractéristiques sociodémographiques
17. Répartition des jeunes travailleurs indépendants selon la durée de leur exploitation commerciale
18. Répartition des jeunes travailleurs indépendants par problèmes de gestion de l'entreprise
19. Répartition des jeunes travailleurs indépendants par source de financement pour démarrer leur activité courant
20. Répartition des jeunes travailleurs indépendants par l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir les dépenses nécessaires pour maintenir leur activité
21. Distribution des jeunes chômeurs selon la durée du chômage et certaines caractéristiques
22. Répartition des chômeurs inscrits auprès du SPE par type d'assistance reçu
23. Répartition des chômeurs par taux de demande d'emploi et taux d’entretien
24. Répartition des chômeurs par obstacle principal pour trouver un emploi
25. Répartition des chômeurs par pertinence de la formation éducative
26. Répartition des jeunes en milieu scolaire, par niveau d'instruction le plus élevé prévu et par préférence de domaine d'éducation
27. Répartition des jeunes en milieu scolaire qui ont commencé à chercher un emploi par la méthode de recherche d'emploi
28. Méthode de recherche d’emploi par la localisation géographique: jeunes employés et jeunes chômeurs
29. Part des étudiants qui combinent travail et études
30. Le salaire moyen par profession et sexe
31. Répartition des jeunes sous-employés par méthode désirée pour augmenter le nombre d’heures de travail